

CONSIGNES DE TRAITEMENT

Réf : CO_PRD_P122 Date : 03/11/2016

Ver : 01

Page 1 sur 2

P122 – COMPLEMENT CONSIGNE

Date	Version N°	Nature des modifications	Rédigé par	Vérifié par	Validé par	
03/11/2016	01	Modification	Adriana	Beby	Beby	

NOM:

- 1. Nom vide avec lien parenté : à saisir le nom du père (existence fils fille ...)
- 2. Nom vide sans lien parenté ou doute : NON DENOMMEE
- 3. Veuve X se trouvant dans les prénoms : à saisir en « nom de jeune fille »
- 4. Les lignes sans renseignements (juste maison inhabitée, ou pépinière ...) ne pas traiter. Si il y a des traitements qu'on peut traiter, le traiter et laisser vides les autres champs
- 5. Si plusieurs nom de jeune fille, à saisir le premier (ex : Veuve Dupret et Jauffre à saisir Veuve Dupret)
- 6. Pour les cas où : dans le nom c'est écrit « id », dans les prénoms il y a un autre nom à traiter : nom = nom précédent, prénom, nom de jeune fille (ex : id Marie GUIOT, à traiter VUILLOT (nom précédent, Marie prénom et GUIOT nom de jeune fille

ANNEE:

- 1. Si année sur 3 ou plus de 5 chiffres : à ne pas saisir, laisser vide
- 2. Si année supérieure à 1931 : à ne pas traiter (si sur une ou plusieurs lignes, ne pas traiter les lignes, si sur toute l'image, à typer l'image « hors périmètre »)
- 3. Si année inférieure 1931 : à traiter

LIEU:

- 1. Lieux de même orthographe dans la base et dans l'image mais différenciés par les points suivants :
 - a. Espace (ex : Bois Jean et Boisjean) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
 - b. Y et i (ex : Martire et Martyre) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
 - c. Ç et c (ex : Maçon et Macon) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
- 2. Les départements sont toujours à saisir entre parenthèse
- 3. Si abréviation inconnue dans les départements : à saisir tel que lu
- 4. S'il n'y a pas de ville mais département seulement, à saisir le département sans parenthèse
- 5. Si deux ou plusieurs départements : à saisir le 1^{er} département
- 6. Si lieu avec hospice, hôpital ..., laisser vide
- 7. Ville + code département : à saisir le département seulement
- 8. Ville rayé puis idem à saisir la ville d'avant (ex : 1^{ère} ligne Nantes, 2^e ligne Rennes rayé, 3^e ligne idem : la 2^e ligne à laisser vide et la 3^e ligne à saisir « **NANTES** »)
- 9. Pays à ne pas mettre entre parenthèse, toujours séparer le pays et la ville par espace



CONSIGNES DE TRAITEMENT

Réf : CO_PRD_P122 Date : 03/11/2016

Ver : 01

Page 2 sur 2

P122 – COMPLEMENT CONSIGNE

- 10. Si ville et pays présent dans la base, à saisir la base
- 11. Si ville peut être en France avec pays étranger dans l'image, saisir tel que lu dans l'image (ex : Lyon Etats-Unis dans l'image : à saisir Lyon Etats-Unis)

CONSIGNE PARTICULIER P122-75

- 1 Arrondissement dans un lieu : à saisir Paris + arrondissement (ex : Paris 18 mais non pas Paris 18^e).
- 2 Lieux de naissances avec des départements ou pays seulement : à saisir tel que lu dans l'image
- 3 Départements abrégés : à saisir les départements en entier, si les abréviations ne sont pas reconnues, saisir tel que lu
- 4- Les accolades sont à considérer comme idem quand les noms sont vides
- 5 Les lignes barrées sont à traiter
- 6- Et si la ligne du chef de la famille est rayée, c'est-à-dire la première ligne de l'accolade : : il faut saisir les individus barrés et que le nom s'applique aussi aux individus de l'accolade
- 7 Lieux de naissance avec département seulement ou pays seulement : à saisir tel que lu dans l'image
- 8 Pour une année en deux chiffre : si le siècle n'est pas écrit, il faut considérer qu'entre 00 et 31 il s'agit du siècle 19 et au-dessus de 31 c'est le siècle 18

donc 00->31 = 1900->1931

Exemple:

Guillon	Roger	14	A Y	ule		lle	militarie	
Juniore	or go	est.		/	MENAVORIS I			

A Saisir: 1914

et 32->99 = 1832->1899



A Saisir: 1835

9- Nationalité ou ? ou Inconnu dans les champs lieu, ne pas saisir, laisser vide le lieu